



BASSINS

Préavis n° 06/18

**Préavis municipal relatif à une demande de crédit
extrabudgétaire de 32'500 CHF pour l'entretien urgent
des chalets d'alpage de Bassins par un financement
collectif de l'impôt communal et des subventions**

Bassins, le 2 août 2018

Affaire traitée par : M. D. Lohri, Syndic



BASSINS

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

1. But

Le présent préavis a pour but de demander au conseil communal un crédit extrabudgétaire pour assurer l'entretien urgent de certains chalets d'alpage de la commune de Bassins en adéquation avec le plan directeur des alpages établi dans le cadre du Plan Général d'Affectation.

En fonction des baux et des lois, il est du devoir de la commune d'assurer l'entretien de notre patrimoine.

2. Exposé des motifs

Le bail à ferme indique à l'article 7, les obligations du bailleur.

Obligations du bailleur

Art. 7.- Le bailleur entretient à ses frais les bâtiments et installations mis à disposition du fermier en ce qui concerne les grosses réparations. Il met à disposition du fermier les bassins et les plateaux d'écurie, ainsi que les matériaux nécessaires à l'entretien des accès.

Fort de ce principe, la Municipalité se trouve devant un entretien urgent de nos chalets d'alpages. Une étude a été demandée en 2017 pour tenter de définir les priorités des engagements financiers à prévoir et surtout tenter de définir une ligne de stratégie de sauvegarde de nos 10 chalets d'alpages.

La synthèse du travail du Syndicat Communal de Bassins, des commissions, du service forestier communal et de la Municipalité démontre qu'un investissement total de **5 419 120 CHF** serait nécessaire pour entretenir notre patrimoine sur 15 ans (durée du plan directeur).

Priorité

L'analyse a classé les opérations par degré d'urgence de 1 à 4. 1 étant le degré d'urgence maximum et 4 le degré pouvant attendre.

Les investissements pour les objets classés en priorité 1 se montent à **2 051 400 CHF**.

Les investissements pour les objets classés en priorité 2 se montent à **1 577 400 CHF**.

Les investissements pour les objets classés en priorité 3 se montent à **523 800 CHF**.

Les investissements pour les objets classés en priorité 4 se montent à **1 532 920 CHF**.

Budget ou investissement

Un autre critère a permis de définir si les réparations devaient être prises en considération sur le budget de fonctionnement ou sur un investissement.

Le montant pris en considération par le budget s'élève à **1 020 620 CHF**.

Le montant pris en considération pour les investissements s'élève à **3 694 700 CHF**.

La différence est due à quelques attributions partagées entre la forêt et les alpages ainsi que des travaux en cours de réalisation.



BASSINS

Patrimoine ou exploitation

Enfin un 3^{ème} critère permet de définir si c'est une amélioration pour le patrimoine ou pour l'exploitation de l'alpage.

Le montant de la rubrique patrimoine se monte à **1 398 000 CHF**. Le solde est considéré comme de l'exploitation.

Exemple (Tableau complet sur internet) :

Descriptif des travaux à engager	Estimation des coûts				Priorité	(B)udget / (I)investissement
	Unité	N/unité	Prix / U	Coût total	Priorité	
réfection de muret en pierres sèches	m	1500	280	420 000	4	Budget
Réfection du toit	bloc	1	250 000	250 000	1	Investissement
réfection des murs et crépissage à l'ancienne, portes, fenêtres,	bloc	1	75 000	75 000	1	Investissement
Wc douches amodiataires et Fromager	bloc	1	15 000	15 000	2	Budget ou investissement
réfection logement fromager et amodiataire	bloc	1	40 000	40 000	2	Budget
création installation de traitement de petit lait sur composte	bloc	1	150 000	150 000	2	Investissement

3. DESCRIPTION DU PROJET

Le travail de planification a été nécessaire pour présenter le dossier aux organes fédéraux et au parc naturel du Jura Vaudois.

Cette étude permet de concrétiser notre projet. Il est évident que le financement constitue l'élément déterminant de la réussite de notre travail.

L'envergure de notre tâche est énorme. Il est nécessaire de séparer les différents alpages pour connaître les conditions de subventionnement des autorités supérieures.

Un délai nous a été donné à juillet 2018, après plusieurs mois d'arrêt des projets du parc naturel, pour représenter notre étude spécifique sur le territoire défini par le parc pour le projet de PDRA d'agrotourisme.

Cela concerne les alpages communaux suivants :

- La Bassine,
- Les Pralets,
- La Chaumette.

Cette demande permettra de définir la participation du Parc, de la Confédération et du Canton. Le solde est à la charge de la commune et des locataires.

Comme tout projet, il y a beaucoup d'inconnues et nous ne pouvons attendre indéfiniment.



BASSINS

Il y a urgence sur nos chalets et nous devons établir une stratégie de comparaison avec l'autre méthode de financement passant par les Améliorations Foncières AF. Il faut savoir que nous ne pouvons pas cumuler les subventionnements. Il est important de mener une étude et des travaux sur un alpage communal non inclus dans le PDRA et nécessitant des travaux de priorité 1.

5. PRINCIPE DE FINANCEMENT

La Municipalité a imaginé une stratégie de financement reposant sur 3 axes.

Le 1^{er} axe consiste à obtenir les aides financières fédérales ou cantonales pour tous les projets. Il faut inclure dans cet axe le Parc Naturel Jura Vaudois qui officie comme intermédiaire entre le Canton et la Confédération.

Les taux de subventionnement ne sont pas définis de manière systématique. Ils peuvent varier entre 0 et 90% sur des parties de projet.

Le second axe est défini par la participation communale aux investissements. L'impôt communal est le mode de financement des frais engendrés par les travaux.

Le 3^{ème} axe est défini par la participation des exploitants à l'investissement. Les règles sont assez claires en 2018. Tous les investissements n'ayant aucun impact sur l'exploitation de l'alpage sont à charge de la commune par exemple crépis des murs du chalet. Le taux de participation ne peut pas s'élever à plus de 20% des frais engendrés par l'investissement.

Il est à noter que le pâturage du Bugnonet ristourne depuis 2014 les subventions article 109 à la commune.

Le Syndicat communal de Bassins SCB est le responsable de la gestion des accords avec la Municipalité et les amodiataires.

Synthèse du principe

	Confédération - Canton - AF	Financement communal	Commune	SCB
Investissements avec utilité pour l'exploitant	0%	100%	80%	20%
Investissements avec utilité pour l'exploitant	10%	90%	80%	20%
Investissements avec utilité pour l'exploitant	40%	60%	80%	20%
Investissements sans utilité pour l'exploitant	0%	100%	100%	0%
Investissements sans utilité pour l'exploitant	10%	90%	100%	0%

La subvention fédérale ou cantonale est portée en diminution de l'investissement. Les taux entre la Commune et le SCB restent les mêmes en fonction des cas.

Plan directeur des alpages et ses conséquences

Le plan directeur des alpages exprime les intentions de la commune par rapport aux modes d'exploitation des alpages.

Les pâturages de la Bassins et du Mondion sont prioritairement affectés à l'accueil de vaches laitières.

L'obligation de fromager de la Bassine trouve sens dans la politique agricole fédérale et labellisation de produits AOP (appellation d'origine protégée).

Les alpages sont mitoyens et la production de lait répond aux critères définis par les standards de fabrication fromagère. L'altitude et la nature du fourrage sont des critères importants pour obtenir le label AOP. Tout autre alpage communal ne peut pas être pris en considération pour la fourniture du lait pour transformation fromagère.



BASSINS

Ces éléments impliquent que les outils mis à disposition du locataire doivent respecter les usages et normes ou directives du service de l'agriculture. La commune devra entretenir prioritairement les fosses et installations existantes de ces 2 alpages par rapport aux autres pâturages.

Liste des aménagements en fonction de la part de financement

Le tableau ci-dessous présente partiellement les participations soit du propriétaire ou du locataire en fonction de la nature des travaux. Cette liste peut évoluer dans le temps en fonction des évolutions du monde agricole et des lois supérieures.

Nature des travaux	inscrit dans l'EP	Descriptif des travaux à engager	Qui
Bâtiments	oui	Réfection du toit	Propriétaire
Bâtiments	oui	réfection des murs et crépissage à l'ancienne, portes, fenêtres,	Propriétaire
Bâtiments	oui	WC douches amodiataires et Fromager	Mixte
Bâtiments	oui	réfection logement fromager et amodiataire	Mixte
Bâtiments	oui	création installation de traitement de petit lait sur composte	Propriétaire
Bâtiments	oui	mise en place d'un système d'apport d'énergie (photovoltaïque, solaire thermique, cogénération bois)	Propriétaire
Bâtiments	oui	Création d'une infirmerie dans l'annexe existante,	Mixte
Bâtiments	oui	Réfection de la fromagerie	Propriétaire
Bâtiments	oui	mise en place d'un système d'apport d'énergie (photovoltaïque, solaire thermique, cogénération bois)	Propriétaire
Bâtiments	oui	Réfection du lazeré situé à l'Ouest du chalet en très mauvais état. Pour stockage génératrice ou système d'énergie	Propriétaire
Bâtiments	oui	Mise en sécurité des trappes d'accès à la fosse à purin	Propriétaire
Bâtiments	oui	réfection des plafonds et séparation interne	Propriétaire
Bâtiments	oui	zone d'accueil pour les clients de la buvette	Mixte
Bâtiments	oui	rénovation chambres logement pour berger	Mixte
Bâtiments	oui	mise en place d'un système d'apport d'énergie (photovoltaïque, solaire thermique, cogénération bois)	Propriétaire
Bâtiments	oui	toiture complète	Propriétaire
Bâtiments	oui	réfection des murs et crépissage à l'ancienne	Propriétaire
Bâtiments	oui	logement chambres, douches, WC,	Mixte
Bâtiments	oui	mise en place d'un système d'apport d'énergie (photovoltaïque, solaire thermique)	Propriétaire
Bâtiments	oui	création d'une dalle sous la traite mobile et d'un couvert sur l'aire d'attente	Mixte
Bâtiments	oui	Création d'une fumière et d'une fosse	Propriétaire
Bâtiments	oui	Création WC et douche pour le berger	Mixte
Bâtiments	oui	mise en place d'un système d'apport d'énergie (photovoltaïque, solaire thermique, cogénération bois)	Propriétaire



BASSINS

Bâtiments	oui	rénovation chambres logement pour berger	Mixte
Bâtiments	oui	réfection toiture	Propriétaire
Bâtiments	oui	Agrandissement Fumière et fosse dans plan directeur des alpages	Propriétaire
Bâtiments	oui	Agrandissement Fumière et fosse hors plan directeur des alpages	Mixte
Bâtiments	oui	mise en place d'un système d'apport d'énergie (photovoltaïque, solaire thermique)	Propriétaire
Bâtiments	oui	création d'un WC, Douche pour l'accueil été /hiver des randonneurs	Mixte
Bâtiments	oui	rénovation dortoir et chambres berger	Mixte
Bâtiments	oui	mise en place d'un système d'apport d'énergie (photovoltaïque, solaire thermique, cogénération bois)	Propriétaire
Approvisionnement en eau	oui	augmentation de la réserve d'eau pour le chalet	Mixte
Approvisionnement en eau	oui	augmentation de la réserve d'eau pour le bétail	Mixte
Approvisionnement en eau	oui	Création de point d'eau pour le bétail supplémentaire à déterminer avec l'amodiatraire et selon la répartition des parcs	Mixte
Approvisionnement en eau	oui	réfection des places a bassin par la mise en place de tout-venant	Mixte
Approvisionnement en eau	oui	réfection de la citerne non utilisée (Besier)	Propriétaire
Approvisionnement en eau	oui	Captage d'une source située à l'Ouest du pâturage (recherche de la source, vérifier son potentiel et sa qualité)	Propriétaire
Approvisionnement en eau	oui	réfection des places a bassin par la mise en place de tout-venant	Mixte
Approvisionnement en eau	oui	V1 Création d'un étang agro-écologique Multi pâturage à étudier	Propriétaire
Approvisionnement en eau	oui	V1 Création d'un étang agro-écologique Multi pâturage à étudier	Propriétaire
Approvisionnement en eau	oui	Création de point d'eau pour le bétail supplémentaire à déterminer avec l'amodiatraire et selon la répartition des parcs	
Approvisionnement en eau	oui	réfection des places a bassin par la mise en place de tout-venant	Mixte
Approvisionnement en eau	oui	réfection des places a bassin par la mise en place de tout-venant	Mixte
Approvisionnement en eau	oui	Création de point d'eau pour le bétail supplémentaire à déterminer avec l'amodiatraire et selon la répartition des parcs	Mixte
Approvisionnement en eau	oui	V1 Création d'un étang agro-écologique Multi pâturage à étudier	Mixte
Clôture, Muret	oui	réfection de muret en pierres sèches	Propriétaire
Accès	oui	Création d'un chemin autour du chalet	Réalisé
Clôture, Muret	oui	Réfection de 300 m de mur le long de la route des montagnes	Propriétaire
Accès	oui	réfection du chemin d'accès au chalet, mise en profil bombé, gravillonnage bi-couches en jaunes du jura,	Propriétaire
Clôture, Muret	oui	réfection des murets en pierre sèche	Propriétaire
Clôture, Muret	non	réfection de clôtures	Mixte
Accès	oui	réfection du chemin d'accès au chalet, mise en profil bombé, en tout venant du jura,	Propriétaire
Clôture, Muret	oui	réfection de clôtures	Mixte
Clôture, Muret	oui	réfection de muret en pierres sèches	Propriétaire
Clôture, Muret	non	réfection des clôtures	Mixte



BASSINS

Clôture, Muret	oui	réfection des clôtures	Mixte
Accès	oui	réfection de l'accès (gravillonnage bi-couche) couleur jaune du jura	Propriétaire
Clôture, Muret	non	réfection de clôtures	Mixte
Accès	oui	réfection du chemin d'accès, remise en profil, et rénovation des rigoles alpines	Propriétaire
Accueil et tourisme	oui	Création d'un local de vente	Propriétaire
Accueil et tourisme	oui	création d'un concept didactique	Mixte
Accueil et tourisme	oui	Aménagement d'un parking au chalet protégé du bétail pour l'accueil des touristes	Propriétaire
Accueil et tourisme	oui	Aménagement d'un parking à la croisée Pralet / Bassines protégé du bétail pour l'accueil des touristes => départ de randonnée	Propriétaire
Accueil et tourisme	oui	Concept de visite fromagerie	Mixte
Faune et nature	oui	entretien du marais et de la clôtures "combe du puits" restauration lestes dryas	Propriétaire
Accueil et tourisme	oui	création de passage VTT	Mixte
Accueil et tourisme	oui	création de passage touriste	Mixte
Accueil et tourisme	oui	Amélioration du gîte	Mixte
Accueil et tourisme	oui	création d'un concept didactique	Propriétaire
Accueil et tourisme	oui	réfection de la place de parc	Propriétaire
AUTRES CAS		A définir ULTERIEUREMENT	Propriétaire ou Mixte
Liste actuelle par alpage		Annexe 1	

Mixte signifie qu'il y a un financement cantonal et/ou communal et par le locataire. Le locataire finance par le loyer complémentaire ou par la contribution d'estivage.

Durée du bail

Ce partenariat avec le Syndicat communal de Bassins doit prendre en compte les investissements que les amodiataires, au travers du Syndicat Communal de Bassins acceptent de contribuer.

Dans le but de planifier au mieux les investissements qu'ils vont financer, il faut donner une garantie. Cette garantie se formulerait par une durée de bail de 12 ans et non plus de 6 ans.

Cette disposition doit permettre de mieux répondre aux inquiétudes des locataires, disposés à investir dans les biens communaux, sans garantie de retrouver leurs investissements consentis en cas de changement d'alpage au terme du bail.

6. ÉLÉMENTS DE COMPARAISON

Une large analyse a été entreprise depuis des années pour tenter de répartir les investissements communaux entre les chalets des amodiataires.

Notre but étant de ne pas désavantager un amodiataire par rapport à un autre.

Sur le graphique suivant, la colonne bleue exprime la part d'investissements faits par la commune sur l'alpage.

La colonne mauve représente la part de location par alpage.

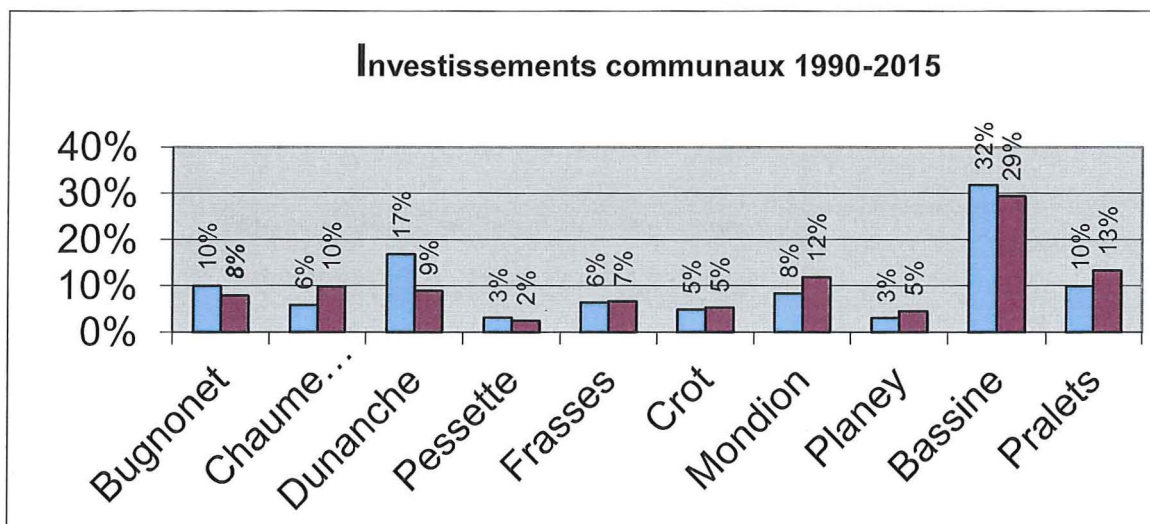
La différence indique soit un déficit d'aménagement ou un investissement lourd consenti sur l'alpage.

Il faut prendre en considération que certains alpages ont des contraintes plus grandes que d'autres. La Bassine a une obligation de fromager. Cela augmente les investissements communaux.



BASSINS

Le tableau indique ces rapports :



7. MOTIVATION DE LA MUNICIPALITÉ

Après avoir expliqué le contexte général de la problématique des alpages, il est important de mettre en pratique les principes retenus.

Lors de la tournée des alpages de ce printemps, une estimation a été faite des travaux urgents à entreprendre cette année afin de passer l'hiver avec des bâtiments réparés. Ces réparations ont pour effet de ne pas dégrader encore plus le bâtiment.

Le budget annuel 2018 ne suffit pas à réaliser la totalité des urgences. Le montant alloué pour l'entretien des chalets et pâturages 321.314 est de 17'000 CHF.

A l'heure actuelle les travaux effectués et engagés se montent à 15'500 CHF et nous avons les urgences suivantes.

Chalets	Descriptif sommaire des travaux	Devis soumission	Estimation des coûts / Entretien courant	Priorité	Année de réalisation
Pralets	Changement vélux dortoir	5 890.00		1	2018
Pralets	Fuite toit arrière entre les deux vélux		2 000.00	1	2018
Pralets	Petite réparation (crochet cheneau)		200.00	1	2018
Pralets	Réfection cheneau Lac	3 730.00		2 puis 1	2018
Pralets	Réparation cheneau côté Arzier		3 500.00	1	2018
Mondion	Réparation Virevent côté Dôle / Grande toiture et annexe		1 500.00	1	2018
Frasses	Réfection cheneau arrière chalet	732.00		1	2018
Frasses	Place d'attente	3 893.00			
Frasses	Réfection cheneau avant chalet / entrée	3 595.00		2 puis 1	2018
Planet	Petit entretien / crochet Cheneau		300.00	1	2018
Crôt	Pompe solaire et irrigation	321.314.2	4 117.37		2018
	Imprévus sans utilité pour exploitants 10%		1 394.70	750.00	
	Imprévus avec utilité pour exploitants 10%		801.04	0.00	
	TOTAL		24 153.11	8 250.00	
	TOTAL		32 403.11		



BASSINS

Les travaux notés en priorité 2 passent en 1 car cela nous évite de refaire des frais d'installations pour l'an prochain.

Il est cohérent de rationaliser nos interventions.

8. PROCÉDURE ET DÉLAIS DE RÉALISATION

La procédure d'attribution des travaux est identique à celles utilisées par le groupement forestier et la loi sur les marchés publics.

3 entreprises sont invitées à soumissionner. Les points d'attribution sont accordés en fonction du prix, de la formation professionnelle assurée ou pas, le service de dépannage. L'entreprise avec le ratio le plus petit est retenue.

Les travaux sont prévus pour le mois d'octobre et le mois de novembre 2018 si le crédit est accordé et délai référendaire respecté.

9. INCIDENCES FINANCIERES

En appliquant les principes définis au point 4, nous pouvons considérer que le remplacement du vélux est uniquement à la charge de la commune. C'est un investissement pour le bâtiment. L'exploitant n'en tire pas d'avantage.

L'amélioration du réseau d'eau concerne le locataire et le financement est mixte.

Le tableau de synthèse est le suivant :

Montant en CHF	Confédération - Canton - AF	Financement communal	Commune	SCB
Investissements avec utilité pour l'exploitant avec imprévus	0%	100%	80%	20%
8'811.41	0.00	8 811.41	7 049.13	1 762.28
Investissements sans utilité pour l'exploitant	0%	100%	100%	0%
23 591.70	0.00	23 591.70	23 591.70	0.00
Répartition			30 640.83	1 762.28
Total		32 403.11		

Le financement demandé implique que la commune attribue une somme de 30'640.83 CHF par le ménage communal en affectant 0.76 points d'impôt communal pour financer ce montant et le solde par le SCB dans la rubrique générique 321 en fonction du plan comptable des communes.

Ce principe financier constitue la référence de tous les projets concernant les investissements communaux des alpages sachant que par améliorations des bâtiments sont à la charge de la commune.



BASSINS

9. Conclusions

Afin de définir de manière limpide la méthode de financement des investissements à la conservation des biens haut jurassiens de la commune de Bassins et en partenariat avec le Syndicat, la municipalité propose d'adopter cette méthode de financement.

Au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur de vous prier, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le conseil communal de Bassins,

- vu le préavis no 06/2018 de la municipalité,
- ouï le rapport de la commission des finances chargée d'examiner cet objet,
- ouï le rapport de la commission des forêts-alpages chargée d'examiner cet objet,
- attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- **d'accepter la demande de crédit extrabudgétaire de 32'500 CHF pour l'entretien urgent des chalets d'alpage de Bassins par un financement collectif de l'impôt communal et des subventions**
- **d'accepter le financement de ce crédit extrabudgétaire par une attribution de 0.76 point d'impôt communal et le financement de 1'762.28 CHF du Syndicat SCB par les rubriques du compte générique 321 de l'année 2018.**
- **d'accepter le principe de financement selon la clé de répartition entre la Commune et le Syndicat SCB selon le tableau ci-dessous et l'annexe 1:**

	Confédération - Canton - AF	Financement communal	Commune	SCB
Investissements avec utilité pour l'exploitant	0%	100%	80%	20%
Investissements avec utilité pour l'exploitant	10%	90%	80%	20%
Investissements avec utilité pour l'exploitant	40%	60%	80%	20%
Investissements sans utilité pour l'exploitant	0%	100%	100%	0%
Investissements sans utilité pour l'exploitant	10%	90%	100%	0%

Ainsi délibéré en séance de municipalité du 20 août 2018.

Au nom de la Municipalité de Bassins

Le Syndic La Secrétaire

Didier Lohri

Nathalie Angéloz



BASSINS

Annexe 1

Pâturages	Nature des travaux	Descriptif des travaux à engager	Estimation des coûts				Priorité	(B)udget / (I)investissement	Qui	
			Unité	N/unité	Prix / U	Coût total	Priorité			
Bassine	Clôture, Muret	réfection de muret en pierres sèches	m	1500	280	420 000	4	Budget	Patrimoine	Propriétaire
Bassine	Bâtiments	Réfection du toit	bloc	1	250 000	250 000	1	Investissement	Patrimoine	Propriétaire
Bassine	Bâtiments	réfection des murs et crépissage à l'ancienne, portes, fenêtres,	bloc	1	75 000	75 000	1	Investissement	Patrimoine	Propriétaire
Bassine	Bâtiments	WC douches amodiataires et Fromager	bloc	1	15 000	15 000	2	Investissement	Exploitation	Mixte
Bassine	Bâtiments	réfection logement fromager et amodiataire	bloc	1	40 000	40 000	2	Investissement	Exploitation	Propriétaire
Bassine	Bâtiments	création installation de traitement de petit lait sur composte	bloc	1	150 000	150 000	2	Investissement	Exploitation	Propriétaire
Bassine	Bâtiments	mise en place d'un système d'apport d'énergie (photovoltaïque, solaire thermique, cogénération bois)	bloc	1	220 000	220 000	4	Investissement	Exploitation	Propriétaire
Bassine	Bâtiments	Création d'une infirmerie dans l'annexe existante,	bloc	1	30 000	30 000		Investissement	Exploitation	Mixte
Bassine	Accès	Création d'un chemin autour du chalet	m2	450	120	54 000				Réalisé
Bassine	Approvisionnement en eau	augmentation de la réserve d'eau pour le chalet	bloc	1	60 000	60 000	1	Investissement	Exploitation	Mixte
Bassine	Approvisionnement en eau	augmentation de la réserve d'eau pour le bétail	bloc	1	60 000	60 000	2	Investissement	Exploitation	Mixte
Bassine	Approvisionnement en eau	Création de point d'eau pour le bétail supplémentaire à déterminer avec l'amodiataire et selon la répartition des parcs	bloc	1	15 000	15 000	1	Budget	Exploitation	Mixte



BASSINS

Pâturages	Nature des travaux	Descriptif des travaux à engager	Estimation des coûts				Priorité	(B)udget / (I)investissement		Qui
			Unité	N/unité	Prix / U	Coût total	Priorité			
Bassine	Approvisionnement en eau	réfection des places a bassin par la mise en place de tout-venant	pl	13	2 500	32 500	1	Budget	Exploitation	Mixte
Bassine	Approvisionnement en eau	réfection de la citerne non utilisée (Besier)	bloc	1	20 000	20 000	2	Budget	Exploitation	Propriétaire
Bassine	Accueil et tourisme	Création d'un local de vente	bloc	1	25 000	25 000	2	Investissement	Exploitation	Propriétaire
Bassine	Accueil et tourisme	création d'un concept didactique	bloc	1	15 000	15 000	2	Investissement	Exploitation	Mixte
Bassine	Accueil et tourisme	Aménagement d'un parking au chalet protégé du bétail pour l'accueil des touristes	bloc	1	10 000	10 000	2	Budget	Exploitation	Propriétaire
Bassine	Accueil et tourisme	Aménagement d'un parking à la croisée Pralets / Bassines protégé du bétail pour l'accueil des touristes => départ de randonnée	bloc	1	10 000	10 000	1	Budget	Patrimoine	Propriétaire
Bassine	Bâtiments	Réfection de la fromagerie	bloc	1	100 000	100 000	2	Investissement	Exploitation	Propriétaire
Bassine	Accueil et tourisme	Concept de visite fromagerie	bloc	1	25 000	25 000	2	Investissement	Exploitation	Mixte
La Chaumette	Clôture, Muret	Réfection de 300 m de mur le long de la route des montagnes	m	300.00	280	84 000	4	Budget	Patrimoine	Propriétaire
La Chaumette	Bâtiments	mise en place d'un système d'apport d'énergie (photovoltaïque, solaire thermique, cogénération bois)	bloc	1	170 000	170 000	4	Investissement	Exploitation	Propriétaire
La Chaumette	Bâtiments	Réfection du lazeré situé à l'Ouest du chalet en très mauvais état. Pour stockage génératrice ou système d'énergie	bloc	1	75 000	75 000	1	Investissement	Patrimoine	Propriétaire
La Chaumette	Bâtiments	Mise en sécurité des trappes d'accès à la fosse à purin	bloc	1	4 000	4 000	1	Budget	Patrimoine	Propriétaire



BASSINS

Pâturages	Nature des travaux	Descriptif des travaux à engager	Estimation des coûts				Priorité	(B)udget / (I)investissement	Qui	
			Unité	N/unité	Prix / U	Coût total	Priorité			
La Chaumette	approvisionnement en eau	Captage d'une source située à l'Ouest du pâturage (recherche de la source, vérifier son potentiel et sa qualité)	bloc	1	20 000	20 000	2	Budget	Exploitation	Propriétaire
La Chaumette	Accès	réfection du chemin d'accès au chalet, mise en profil bombé, gravillonnage bi-couches en jaunes du jura,	m2	930	50	46 500	2	Budget	Exploitation	Propriétaire
La Chaumette	Bâtiments	réfection des plafonds et séparation interne, zone d'accueil pour les clients de la buvette	bloc	1	20 000	20 000	1	Investissement	Exploitation	Propriétaire
La Chaumette	Approvisionnement en eau	réfection des places a bassin par la mise en place de tout-venant	pl	5	2 500	12 500	2	Budget	Exploitation	Mixte
La Dunanche	Clôture, Muret	réfection des murets en pierre sèche	m	350	280	98 000	4	Budget	Patrimoine	Mixte
La Dunanche	Clôture, Muret	réfection de clôtures	m	670	16	10 720	4	Budget	Exploitation	Propriétaire
La Dunanche	Bâtiments	mise à niveau wc et douche pour l'exploitant	bloc	1	15 000	15 000	1	Investissement	Exploitation	Mixte
La Dunanche	Bâtiments	installation solaire thermique et photovoltaïque	bloc	1	15 000	15 000	4	Investissement	Exploitation	Mixte
La Dunanche	Approvisionnement en eau	V1 Création d'un étang agro-écologique Multi pâturage à étudier	part	1	30 000	30 000	3	Investissement	Exploitation	Mixte
La Dunanche	Approvisionnement en eau	réfection des places a bassin par la mise en place de tout-venant	pl	6	2 500	15 000		Investissement	Exploitation	Propriétaire
La Dunanche	Approvisionnement en eau	système solaire de transport d'eau du puits sud Est vers les citernes du chalet	bloc	1	10 000	10 000		Investissement	Exploitation	Mixte
La Dunanche	Approvisionnement en eau	Création de point d'eau pour le bétail supplémentaire à déterminer avec l'amodiatraire et selon la répartition des parcs	bloc	1	10 000	10 000		Investissement	Exploitation	Mixte



BASSINS

Pâturages	Nature des travaux	Descriptif des travaux à engager	Estimation des coûts				Priorité	(B)udget / (I)investissement		Qui
			Unité	N/unité	Prix / U	Coût total	Priorité			
La Dunanche	Accès	réfection du chemin d'accès au chalet, mise en profil bombé, en tout venant du jura,	m2	1140	40	45 600	1	Investissement	Exploitation	Mixte
La Pessette	Clôture, Muret	réfection de clôtures	m	3500	16	56 000	1	Budget	Exploitation	Propriétaire
La Pessette	Clôture, Muret	réfection de muret en pierres sèches	m	350	280	98 000	1	Budget	Patrimoine	Mixte
La Pessette	Approvisionnement en eau	V1 Création d'un étang agro-écologique Multi pâturage à étudier	part	1	30 000	30 000	3	Investissement	Exploitation	Propriétaire
La Pessette	Approvisionnement en eau	Création de point d'eau pour le bétail supplémentaire à déterminer avec l'amodiatraire et selon la répartition des parcs	bloc	1	10 000	10 000		Investissement	Exploitation	Mixte
La Pessette	Approvisionnement en eau	réfection des places a bassin par la mise en place de tout-venant	pl	6	2 500	15 000	1	Budget	Exploitation	Mixte
La Pessette	Faune et nature	entretien du marais et de la clôtures "combe du puits" restauration lestes dryas	bloc	1	5 000	5 000		Investissement	Exploitation	Mixte
Le Bugnonet	Clôture, Muret	réfection des clôtures	m	1500	16	24 000	4	Budget	Exploitation	Propriétaire
Le Bugnonet	Bâtiments	mise à niveau dans le cas d'une exploitation avec vaches Laitière. Fosse, fumièrè	bloc	1	100 000	100 000	3	Investissement	Exploitation	Mixte
Le Bugnonet	Bâtiments	installation solaire thermique et photovoltaïque dans le cas d'une exploitation laitière	bloc	1	15 000	15 000	4	Investissement	Exploitation	Mixte
Le Bugnonet	Approvisionnement en eau	réfection des places a bassin par la mise en place de tout-venant	pl	4	2 500	10 000		Investissement	Exploitation	Mixte
Le Crot	Clôture, Muret	réfection des clôtures	m	250	16	4 000	4	Budget	Exploitation	Mixte



BASSINS

Pâturages	Nature des travaux	Descriptif des travaux à engager	Estimation des coûts				Priorité	(B)udget / (I)investissement		Qui
			Unité	N/unité	Prix / U	Coût total	Priorité			
Le Crot	Bâtiments	réfection du toit	bloc	1	110 000	110 000	2	Investissement	Patrimoine	Mixte
Le Crot	Bâtiments	Création WC et douche pour berger	bloc	1	10 000	10 000	3	Investissement	Exploitation	Propriétaire
Le Crot	Bâtiments	rénovation chambres logement pour berger	bloc	1	20 000	20 000	3	Investissement	Exploitation	Mixte
Le Crot	Bâtiments	mise en place d'un système d'apport d'énergie (photovoltaïque, solaire thermique, cogénération bois)	bloc	1	170 000	170 000	4	Investissement	Exploitation	Mixte
Le Crot	Approvisionnement en eau	Création de point d'eau pour le bétail supplémentaire à déterminer avec l'amodiatraire et selon la répartition des parcs	bloc	1	10 000	10 000	1	Budget	Exploitation	Propriétaire
Le Crot	Approvisionnement en eau	V1 Création d'un étang agro-écologique Multi pâturage à étudier	part	1	30 000	30 000	3	Investissement	Exploitation	Mixte
Le Crot	Approvisionnement en eau	réfection citerne / fuite	bloc	1	20 000	20 000		Investissement	Exploitation	Mixte
Le Crot	Approvisionnement en eau	réfection des places a bassin par la mise en place de tout-venant	pl	6	2 500	15 000	1	Budget	Exploitation	Propriétaire
Le Crot	Accès	réfection de l'accès (gravillonnage bi-couche) couleur jaune du jura	m2	1440	20	28 800	1	Investissement	Exploitation	Mixte
Le Crot	Accueil et tourisme	création de passage pour touriste	pc	4	1 200	4 800		Investissement	Exploitation	Mixte
Le Planey	Clôture, Muret	réfection de clôtures	m	770	20	15 400	4	Budget	Exploitation	Mixte
Le Planey	Bâtiments	toiture complète	bloc	1	100 000	100 000	2	Investissement	Patrimoine	Mixte
Le Planey	Bâtiments	réfection des murs et crépissage à l'ancienne	bloc	1	30 000	30 000	1	Investissement	Patrimoine	Propriétaire
Le Planey	Bâtiments	logement chambres, douches, WC,	bloc	1	25 000	25 000	3	Investissement	Exploitation	Propriétaire



BASSINS

Pâturages	Nature des travaux	Descriptif des travaux à engager	Estimation des coûts				Priorité	(B)udget / (I)investissement	Qui	
			Unité	N/unité	Prix / U	Coût total	Priorité			
Le Planey	Bâtiments	mise en place d'un système d'apport d'énergie (photovoltaïque, solaire thermique)	bloc	1	15 000	15 000	4	Investissement	Exploitation	Mixte
Le Planey	Approvisionnement en eau	V1 Création d'un étang agro-écologique Multi pâturage à étudier	part	1	30 000	30 000	2	Investissement	Exploitation	Propriétaire
Le Planey	Approvisionnement en eau	Création de point d'eau pour le bétail supplémentaire à déterminer avec l'amodiatraire et selon la répartition des parcs	bloc	1	10 000	10 000	1	Budget	Exploitation	Propriétaire
Le Planey	Accès	réfection du chemin d'accès, remise en profil, et rénovation des rigoles alpines	m2	4500	25	112 500	1	Investissement	Exploitation	Mixte
Les Frasses	Clôture, Muret	réfection du muret puit derrière le chalet et citerne au nord est du chalet	m	60	280	16 800	1	Budget	Patrimoine	Propriétaire
Les Frasses	Clôture, Muret	réfection des clôtures	m	4700	16	75 200	1	Budget	Patrimoine	Propriétaire
Les Frasses	Bâtiments	création d'une dalle sous la traite mobile et d'un couvert sur l'aire d'attente	bloc	1	85 000	85 000	2	Investissement	Exploitation	Propriétaire
Les Frasses	Bâtiments	Création d'une fumière et d'une fosse	bloc	1	100 000	100 000	2	Investissement	Exploitation	Mixte
Les Frasses	Bâtiments	Création WC et douche pour le berger	bloc	1	10 000	10 000		Investissement	Exploitation	Mixte
Les Frasses	Bâtiments	mise en place d'un système d'apport d'énergie (photovoltaïque, solaire thermique, cogénération bois)	bloc	1	170 000	170 000	4	Investissement	Exploitation	Mixte
Les Frasses	Approvisionnement en eau	V1 Création d'un étang agro-écologique Multi pâturage à étudier	part	1	30 000	30 000	3	Investissement	Exploitation	Propriétaire



BASSINS

Pâturages	Nature des travaux	Descriptif des travaux à engager	Estimation des coûts				Priorité	(B)udget / (I)nvestissement	Qui	
			Unité	N/unité	Prix / U	Coût total	Priorité			
Les Frasses	Approvisionnement en eau	Création de point d'eau pour le bétail supplémentaire à déterminer avec l'amodiatraire et selon la répartition des parcs	bloc	1	10 000	10 000		Investissement	Exploitation	Mixte
Les Frasses	Approvisionnement en eau	réfection des places a bassin par la mise en place de tout-venant	pl	6	2 500	15 000	1	Budget	Exploitation	Mixte
Les Frasses	Accès	réfection des accès	m2	4050	50	202 500	1	Investissement	Exploitation	Mixte
Les Frasses	Accueil et tourisme	création de passage VTT	pc	4	1 200	4 800	1	Budget	Patrimoine	Propriétaire
Mondion	Clôture, Muret	réfection de muret en pierres sèches	m	440	280	123 200	2	Budget	Patrimoine	Mixte
Mondion	Clôture, Muret	réfection des clôtures	m	1670	20	33 400	1	Budget	Exploitation	Propriétaire
Mondion	Bâtiments	rénovation chambres logement pour berger	bloc	1	20 000	20 000	3	Investissement	Exploitation	Mixte
Mondion	Bâtiments	réfection toiture	bloc	1	160 000	160 000	1	Investissement	Patrimoine	Mixte
Mondion	Bâtiments	Agrandissement Fumière et fosse	bloc	1	120 000	120 000	1	Investissement	Exploitation	Propriétaire
Mondion	Bâtiments	mise en place d'un système d'apport d'énergie (photovoltaïque, solaire thermique)	bloc	1	15 000	15 000	4	Investissement	Exploitation	Propriétaire
Mondion	Approvisionnement en eau	réfection des places a bassin par la mise en place de tout-venant	pl	6	2 500	15 000	2	Budget	Exploitation	Propriétaire
Mondion	Approvisionnement en eau	réfection d'une citerne qui fuit	bloc	1	20 000	20 000		Investissement	Exploitation	Mixte
Mondion	Accès	Amélioration de l'accès à la citerne crêt sans modification de la nature du terrain	bloc	1	5 000	5 000		Investissement	Exploitation	Mixte
Mondion	Accueil et tourisme	création de passage touriste	pc	3	1 200	3 600	2	Budget	Exploitation	Mixte



BASSINS

Pâturages	Nature des travaux	Descriptif des travaux à engager	Estimation des coûts				Priorité	(B)udget / (I)investissement		Qui
			Unité	N/unité	Prix / U	Coût total	Priorité			
Mondion	Accès	réfection du chemin d'accès Gravillonnage	m2	4890	20	97 800	2	Investissement	Exploitation	Mixte
Pralets	Clôture, Muret	réfection de muret en pierres sèches	m	300	280	84 000	4	Budget	Patrimoine	Propriétaire
Pralets	Clôture, Muret	réfection de clôtures	m	1500	16	24 000	4	Budget	Exploitation	Propriétaire
Pralets	Clôture, Muret	réfection du corral (evt. Déplacement)	bloc	1	15 000	15 000		Investissement	Exploitation	Mixte
Pralets	Bâtiments	création d'un WC, Douche pour l'accueil été /hiver des randonneurs	bloc	1	20 000	20 000	2	Investissement	Exploitation	Mixte
Pralets	Bâtiments	rénovation dortoir et chambres berger	bloc	1	20 000	20 000	2	Investissement	Exploitation	Mixte
Pralets	Bâtiments	mise en place d'un système d'apport d'énergie (photovoltaïque, solaire thermique, cogénération bois)	bloc	1	170 000	170 000	4	Investissement	Exploitation	Mixte
Pralets	Approvisionnement en eau	augmentation de la réserve d'eau pour le chalet	bloc	1	60 000	60 000	2	Investissement	Exploitation	Propriétaire
Pralets	Approvisionnement en eau	augmentation de la réserve d'eau pour le bétail	bloc	1	60 000	60 000	1	Investissement	Exploitation	Propriétaire
Pralets	Approvisionnement en eau	Création de point d'eau pour le bétail supplémentaire à déterminer avec l'amodiatraire et selon la répartition des parcs	bloc	1	15 000	15 000	2	Budget	Exploitation	Propriétaire
Pralets	Approvisionnement en eau	réfection des captages	bloc	1	15 000	15 000	1	Investissement	Exploitation	Propriétaire
Pralets	Accès	réfection des accès	m2	2550	50	127 500	1	Investissement	Exploitation	Propriétaire
Pralets	Accueil et tourisme	Amélioration du gîte	bloc	1	15 000	15 000	2	Investissement	Exploitation	Propriétaire
Pralets	Accueil et tourisme	création d'un concept didactique	bloc	1	15 000	15 000	2	Investissement	Exploitation	Propriétaire
Pralets	Accueil et tourisme	réfection de la place de parc	bloc	1	15 000	15 000	1	Investissement	Exploitation	Propriétaire

5 419 120